

# Lettre Flash N°78



**APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SNESUP-FSU DU 14 SEPTEMBRE 2023**

## **Le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) violemment attaqué : mobilisons-nous !**

### **Des propos insultants et mensongers du Président de la République**

Alors que les conditions de rentrée sont particulièrement difficiles tant pour les personnels que pour des étudiant·es frappé·es par une pauvreté croissante, le Président de la République s'est lancé dans une intervention à charge contre l'Université et ses personnels. Usant de provocations, de mensonges et d'amalgames méprisants, il a confirmé son projet éducatif étriqué dans lequel l'Université est reléguée à un rôle subalterne, au service exclusif des besoins économiques, et l'enseignement supérieur délégué au secteur privé. Ce discours révèle le projet politique cynique du gouvernement pour la jeunesse. Alors que celle-ci, et le pays tout entier, ont besoin d'une élévation du niveau de formation et d'une relance urgente de la démocratisation, le Président choisit de fermer l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche publics et propose d'augmenter les droits d'inscription tout en les rendant modulables...

Diamétralement opposé à cette conception du rôle de l'Université, le SNESUP-FSU défend une Université gratuite, ouverte à toutes et tous dont la mission est de former au plus haut niveau de qualification des citoyennes et des citoyens éclairé·es et libres.

E. Macron n'hésite pas non plus à stigmatiser à mots à peine couverts des enseignant·es qui seraient désœuvré·es dans des formations désertées et qui ne diplômeraient pas (sic)... Le SNESUP-FSU rappelle que les heures complémentaires des enseignant·es du supérieur, enseignant·es (E2D) et enseignant·es-chercheur·es (EC), représentent déjà plus du tiers de leurs obligations statutaires, sans compter le travail bénévole qui est de plus en plus exigé par les établissements, ni le recrutement massif de contractuel·les et de vacataires pour remplir des missions pourtant pérennes. Sans aucune vergogne E. Macron va même jusqu'à laisser penser qu'il y aurait de l'argent caché dans les universités via leurs fonds de roulement.

### **Des annonces ministérielles délébiles**

Lors de sa conférence de rentrée, la Ministre de l'ESR a tenu un discours loin des enjeux d'amélioration auxquels aspire l'ensemble des personnels de l'ESR. Le SNESUP-FSU rappelle que depuis des années, les personnels de l'ESR doivent faire face à un accroissement de leur charge de travail au gré des réformes : Parcoursup, Monmaster, BUT, formation des enseignant·es, appels à projets, etc. et qu'il y a urgence à améliorer leurs conditions de travail et les conditions d'étude des étudiant·es.

Par ailleurs, la maigre augmentation de la prime statutaire annoncée pour les E2D est loin de l'alignement de la PES avec la C1 du RIPEC que le SNESUP-FSU revendique. Quant au doublement du plafond d'heures de la prime pour responsabilité pédagogique (PRP), annoncé à l'occasion de la "rénovation du cadre d'exercice" pour les E2D, il aurait pour conséquence que les E2D se voient demander de prendre en charge des missions supplémentaires. Ajouter des responsabilités pédagogiques à des personnels déjà sur-sollicité·es ne peut être une solution pour améliorer leurs conditions de travail. Le ministère peut-il raisonnablement croire qu'il est possible pour les enseignant·es du supérieur d'effectuer l'équivalent de 400 h de travail supplémentaire afin de compenser le sous-encadrement ? Seul le recrutement de titulaires et la titularisation des contractuel·les sur fonctions pérennes (E2D, EC mais également BIATSS) permettra d'améliorer le taux d'encadrement et de donner aux personnels de l'ESR la possibilité de se consacrer enfin pleinement à leurs missions de formation et de recherche.

Aucune annonce n'a été faite non plus pour mettre fin aux blocages de carrière que subissent les enseignant·es-chercheur·es (EC). Le gouvernement a au contraire réduit l'accès à la hors-classe des maîtres de conférences (MCF). Le déroulement sur deux grades n'est ainsi toujours pas garanti pour les MCF ou les professeur·es des

universités (PU) et nous n'avons toujours aucune réponse sur nos revendications comme le passage automatique à l'échelon exceptionnel des MCF et la fusion des deux derniers grades (PRCE1 et PRCE2) des PU.

## Non, nos universités ne cachent pas de magot !

E. Macron affirme que les moyens affectés aux universités sont suffisants et qu' "avec les moyens qu'on met on doit faire beaucoup mieux"... un "pognon de dingue" qui ne serait donc pas utilisé efficacement ?

S. Retailleau confirme la casse du service public de l'ESR et renchérit en évoquant la nécessité d'inventer un nouveau modèle économique fondé sur une autonomie renforcée des établissements et la diversification de leurs sources de financement (apprentissage, frais d'inscriptions, formation continue, etc.). Le SNESUP-FSU rappelle au contraire l'exigence d'une augmentation des subventions pour charges de service public et d'une réduction des inégalités de dotation entre les établissements.

Par ailleurs, la Ministre annonce que les subventions versées aux établissements ne permettront de compenser que la moitié des faibles mesures de revalorisation du gouvernement : +1,5 % d'augmentation du point d'indice alors que le taux d'inflation devrait dépasser les 5 % sur l'année 2023. L'autre moitié devra être ponctionnée dans les fonds de roulement des universités qui auraient, d'après elle, "des bas de laine" pour un montant global d'1 Md€. Dans le contexte actuel d'inflation record et de rigueur budgétaire, la variable d'ajustement des établissements sera donc le report de certains investissements pourtant indispensables, et la réduction de la masse salariale lors des campagnes d'emploi ou de promotion.

## Mobilisons-nous pour d'autres choix budgétaires !

Le SNESUP-FSU appelle à se mobiliser notamment pour :

- d'autres choix budgétaires de la part du gouvernement ;
- l'alignement de la PES avec la C1 du RIPEC et sa mensualisation ;
- la fin de l'exclusion des E2D de la prime d'attractivité à laquelle ont droit leurs collègues de l'Éducation Nationale ;
- la revalorisation du taux de l'heure complémentaire et de l'heure de vacation ;
- une revalorisation immédiate de 10 % du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;
- une refonte des grilles salariales et la suppression des sources des blocages dans le déroulement des carrières des EC et des E2D ;
- un plan de recrutement de titulaires dans toutes les catégories de personnels ;
- la fin des expérimentations et le retour au modèle universitaire collégial ;
- un alignement des grilles salariales et des obligations de service des contractuel·les sur ce qui est appliqué aux corps de titulaires ([voir ici pour plus de détail](#))

Le **21 septembre**, le SNESUP-FSU appelle les collègues à se réunir en assemblées générales partout dans les établissements pour discuter des moyens à mettre en œuvre afin de poursuivre et amplifier la mobilisation engagée dans les STAPS et les IUT. Pour rappel, un préavis de grève a été déposé. Vous le trouverez en ligne sur notre site : [ICI](#).

Le SNESUP-FSU appelle également à rejoindre les marches organisées le **23 septembre** contre le racisme, les violences policières et pour la justice sociale et les libertés publiques.

Il invite enfin, dès aujourd'hui, à mettre en perspective l'appel interprofessionnel du **13 octobre** pour les salaires, l'égalité femme-homme et contre l'austérité.

**Voté à l'unanimité moins 1 voix**

Paris, le 14 septembre 2023

**SUIVEZ-NOUS !**



SNESUPFSU



@SNESUPFSU